

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze le 04 Avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORVAN, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS :

Mr Jean-Marc MORVAN, **Maire**

Mmes : Paulette MANRY, Marie-Martine VIGIER, Lauriane BONNABRY

Mr : François BONJEAN, André FERRI

Adjoints

Mmes : Marie-Claire GOIGOUX, Véronique PRIEUR, Anne-Marie MANOUSSI, Clotilde BERTIN, Catherine PAYSAN, Léa ESBELIN, Michèle TIXIER, Françoise COUILLANDRE

Mrs : Gilles HUGON, Adam WEBER, Olivier MICHOT, Damien LIVET, Christian TEINTURIER, Patrick FAURE, Denis CHEVILLE, Thierry CHAPUT, Philippe MANIEL

Conseillers Municipaux

• **Absents ayant donné procuration** : //

• **Absents excusés** : //

• **Absents** : //

• **Secrétaire de séance** : Léa ESBELIN

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Il est proposé de former cinq commissions municipales permanentes en application de la représentation proportionnelle :

COMMISSION 1 : VIE ASSOCIATIVE – AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| - Jean-Marc MORVAN | - Anne-Marie MANOUSSI |
| - François BONJEAN | - Clotilde BERTIN |
| - Lauriane BONNABRY | - Catherine PAYSAN |
| - Paulette MANRY | - Patrick FAURE |
| - Gilles HUGON | - Léa ESBELIN |
| - Adam WEBER | - Michèle TIXIER |
| - Véronique PRIEUR | - Thierry CHAPUT |
| - Olivier MICHOT | - Françoise COUILLANDRE |

COMMISSION 2 : URBANISME – TOURISME

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Jean-Marc MORVAN | - Olivier MICHOT |
| - Lauriane BONNABRY | - Anne-Marie MANOUSSI |
| - François BONJEAN | - Clotilde BERTIN |
| - Paulette MANRY | - Christian TEINTURIER |
| - André FERRI | - Patrick FAURE |
| - Gilles HUGON | - Léa ESBELIN |
| - Marie-Claire GOIGOUX | - Denis CHEVILLE |
| - Véronique PRIEUR | - Thierry CHAPUT |
| | - Philippe MANIEL |

COMMISSION 3 : AFFAIRES SOCIALES – AFFAIRES SCOLAIRES – COMMUNICATION

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Jean-Marc MORVAN | - Anne-Marie MANOUSSI |
| - Paulette MANRY | - Catherine PAYSAN |
| - François BONJEAN | - Léa ESBELIN |
| - Marie-Claire GOIGOUX | - Michèle TIXIER |
| - Adam WEBER | - Thierry CHAPUT |
| - Véronique PRIEUR | |

COMMISSION 4 : FINANCES – MARCHES PUBLICS

- Jean-Marc MORVAN
- Marie-Martine VIGIER
- François BONJEAN
- Paulette MANRY
- Véronique PRIEUR
- Anne-Marie MANOUSSI
- Damien LIVET
- Christian TEINTURIER
- Catherine PAYSAN
- Patrick FAURE
- Thierry CHAPUT
- Philippe MANIEL

COMMISSION 5 : TRAVAUX – EAU – ASSAINISSEMENT

- Jean-Marc MORVAN
- André FERRI
- Lauriane BONNABRY
- Marie-Martine VIGIER
- François BONJEAN
- Gilles HUGON
- Marie-Claire GOIGOUX
- Adam WEBER
- Olivier MICHOT
- Damien LIVET
- Clotilde BERTIN
- Patrick FAURE
- Denis CHEVILLE
- Françoise COUILLANDRE
- Philippe MANIEL

Le Conseil Municipal, après délibération, par : **VOTE : pour : 23 contre : 0 abstention : 0**

NOMBRE DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S sont élus pour moitié par le conseil municipal et nommés par le maire, par voie d'arrêté, pour la seconde moitié et nous devons fixer le nombre d'élus membres du C.C.A.S. sachant que précédemment, le C.C.A.S. comportait 5 élus et 5 membres désignés.

Il est proposé que nous reconduisons le même nombre d'élus, à savoir 5 élus auxquels s'ajoute le Maire qui en est le Président, de droit.

Le Conseil Municipal, après délibération , par **VOTE : pour : 18 contre : 5 abstention : 0**

Le nombre des membres du C.C.A.S. est de 5 élus et 5 membres désignés.

COMPOSITION DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Proclame élus les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. comme suit :

1 : Paulette MANRY - 2 : Anne-Marie MANOUSSI - 3 : Adam WEBER - 4 : Catherine PAYSAN
5 : Thierry CHAPUT

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Proclame élus les membres titulaires suivants et les membres suppléants suivants :

les membres titulaires

1 : André FERRI
2 : Marie-Martine VIGIER
3 : Philippe MANIEL

les membres suppléants

1 : Paulette MANRY
2 : Lauriane BONNABRY
3 : Denis CHEVILLE

Le discours du Maire, lors de l'élection du Maire et des adjoints à la séance du 29 mars 2014 à 10h30.

*Mesdames, Messieurs,
Mesdames et messieurs les élus, chers amis,*

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant de nouveau à la présidence de cette assemblée.

Je remercie notre doyen d'âge, Adam WEBER, pour la manière dont il s'est acquitté de sa présidence pour l'installation de ce nouveau conseil municipal.

Je remercie également l'ensemble des élus, qui au cours du mandat qui vient de s'achever m'ont accompagné dans la gestion de la commune.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre commune.

Quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est l'intérêt de la commune et le bien être de ses habitants.

2086 orcinoises et orcinois se sont déplacés à l'occasion de cette échéance électorale pour accomplir leur devoir citoyen. Ce taux de participation de près de 76 %, traduit l'intérêt des habitants d'Orcines pour leur commune et aussi, leur capacité à se mobiliser, dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager l'avenir d'Orcines.

Je remercie les 57,62 % des électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance. C'est pour nous, élus, un socle de confiance, un socle de responsabilité et un socle de légitimité.

Aujourd'hui, je suis le Maire de tous les habitants d'Orcines et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, avec l'ensemble des 23 élus de l'équipe municipale, nous nous devons de continuer à œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Le conseil municipal est en place. Nous sommes en ordre de marche.